

# TIJDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

# MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

*„Concordia res parvae crescunt“*

TE

AMSTERDAM



6° Jaargang

AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1898

---

## Essai de restitution d'un tiers de sou mérovingien à Nimègue.

Planche I, n<sup>o</sup>. 1.

---

Il paraissait au moins étrange que Nimègue dont l'antiquité est si respectable 1), n'eût pas ses monnaies mérovingiennes à l'égal des autres villes de la seconde Germanie, telles que Duerstede, Utrecht et Maastricht.

De louables efforts pour l'en doter, avaient

---

1) Le nom latin de Nimègue (Noviomagus) trahit par sa terminaison *magus* une origine celtique: le mot celtique *magus* signifiant *camp* ou *lieu fortifié*. Il est à supposer, dit VAN DER AA (*Aardrijkskundig Woordenboek*, t. VIII) que le qualificatif *novus* (de *novus nouveau*) aura été ajouté à la dénomination primitive de la ville à la suite de sa restauration, après la défaite de CIVILIS par les Romains et l'incendie, allumé par lui, qui l'aurait entièrement détruite.

D'ailleurs, on est unanime aujourd'hui à identifier Nimègue avec l'*oppidum Batavorum* dont parle TACITE (*Historiae*, lib. V, cap. 19), et les monuments nombreux d'antiquité romaine ainsi que les monnaies que l'on a découverts de tout temps, soit dans ses murs, soit dans son territoire, prouvent qu'elle était une ville importante longtemps avant le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

pourtant été faits, et certaines attributions admises à priori. Mais aucune trouvaille n'étant venue corroborer les lectures des diverses identifications de légendes proposées, avec le nom qui devait désigner, si l'on s'en rapportait à la carte de PEUTINGER, l'ancien oppidum des Bataves, à l'époque franque, une seule semblait à peine pouvoir subsister : j'entends nommer celle qu'inscrivit CONBROUSE dans ses *Monétaires* 1), qu'admit sans réserve BARTHELEMY dans sa *Liste des noms de lieux* 2), et que discuta, au point de la révoquer en doute, de PONTON D'AMÉCOURT dans son *Essai de numismatique comparée à la géographie de Grégoire de Tours*. 3)

Voici, pour plus de clarté, ce qu'écrivait celui qu'on peut appeler le créateur de la numismatique mérovingienne : „Nimègue ne peut-être le *Noiomagus* ou *Noviomus* de nos monnaies, tout au plus pourrait-il prétendre au triens qui donne la forme complète NOVIOMACO, mais il faudrait au moins que cette ville fut historique avant CHARLEMAGNE, il faudrait que des découvertes de monnaies justifiaient cette attribution ; il n'en est rien jusqu'à présent ; les

---

1) P. 8, n<sup>o</sup>. 20.

2) Paris, 1865, p. 19 et *Manuel de numismatique moderne*, p. 25, n<sup>o</sup>. 660.

3) P. 134 et suiv.

plus illustres numismates de Hollande, M.M. RETHAAN MACARÉ, le docteur VAN DER CHIJS, ne réclament rien pour Nimègue; les ateliers, du reste étaient féconds, mais très peu nombreux dans l'ouest de la seconde Germanie; Duerstede est le seul dont l'existence soit parfaitement prouvée, et Maestricht conteste à Utrecht le sien" 1)

D'où l'on semblait devoir conclure que Nimègue ne pouvait, jusqu'aujourd'hui, revendiquer un seul triens d'une manière positive et était quasi forcée de céder ses prétentions à Noyon, le *Noviomagus Veromanduorum*.

Cependant, il était permis de se demander: si la ou les pièces qu'on souhaitait retrouver pour cette ville importante de la Gueldre, ne se cachaient pas parmi les monnaies incertaines, les indéterminées ou les monnaies d'une lecture difficile; si le nom de Nimègue ne pouvait avoir revêtu une forme barbare qui le rendit méconnaissable, ou simplement avoir subi une contraction, à une époque où les Francs, nation à peu près dépourvue de culture littéraire, semblent s'être donné le mot pour estropier, comme à plaisir, les noms des localités romaines dans lesquelles ils s'établissaient.

---

1) Cette assertion n'est plus vraie aujourd'hui. On ne peut plus, en effet, nier l'existence simultanée des deux ateliers et il est aisé de faire la part des triens qui revient à chacun.

Partant de l'une ou de l'autre de ces hypothèses et compulsant l'utile *Description générale des monnaies mérovingiennes* de M. DE BELFORT, on y eut rencontré, classé dans la cité d'Arles, sous la rubrique de Telemate (?), un triens d'aspect curieux, portant au droit un nom de monétaire incertain, mais dont la légende du revers, partie interne partie externe, prise à rebours ou si l'on aime mieux d'une façon rétrograde, doit incontestablement se lire + NIOM  $\nabla$  CO (abréviation de *Noviomago*) et non  $||||$ VMO 1) ou IGVVMO. 2)

Voici la description rectificative de cette pièce qui fait, aujourd'hui, partie du Cabinet de France, où elle entra avec la collection de PONTON D'AMÉCOURT :

⊥⊗⊗... 3) Buste diadémé à gauche.

Rev. + NIOM  $\nabla$  CO. Croix au dessus d'un globe volumineux et d'un large degré, accostée de R A .

Poids: 1 gr. 33.

1) Lecture de M. PROU. V. *Catalogue des monn. mérov. de la Bibliothèque nationale*, p. 299, n°. 1366.

2) Lecture de M. DE BELFORT. Cet auteur a bien lu, à l'exergue de la pièce, les lettres CO qu'il a prises pour des débris de CONOB.

3) Peut-être faut-il lire TELEFIVS; mais il convient pour se prononcer d'attendre la découverte d'un exemplaire où ce nom apparaisse plus lisiblement,

Pour quiconque a manié des monnaies mérovingiennes appartenant aux régions du nord de la Gaule, le style de ce tiers de sou est significatif, et ne permet guère qu'on le relègue dans une des cités du midi. La tête qu'il porte le rattache, par son faire, à un groupe de triens se répartissant dans les deux Belgique et les deux Germanie. 1) De plus l'aspect d'ensemble de ses types d'avvers et de revers, semble vouloir qu'on le rapproche des pièces que signa, à Huy, le monétaire LANDEGISILUS.

Restent les initiales A R, accostant la croix de son revers, qui seules ont pu être prises pour base sérieuse de sa localisation dans la cité d'Arles. Mais ces initiales, telles qu'elles se montrent ici, paraissent être le produit d'une lointaine 2) imitation. En outre, de même qu'on retrouve le différent C A de la cité de Châlons et du monnayage chalonnais sur les produits d'ateliers des régions les plus diverses 3), les initiales M A du monnayage marseillais sur des tiers de sou étrangers à la Pro-

1) V. triens de Metz, Trèves, Namur, Huy, Utrecht (de Belfort, ouv. cité, n<sup>os</sup>. 2908, 4403, 3135, 1524-28, 4457-4468).

2) Je dis „lointaine" parce qu'à mon avis, plus les initiales qui se voient ainsi dans le champ des pièces s'y trouvent nettement et correctement placées, plus elles rapprochent le type qu'elles accompagnent de son lieu d'origine et réciproquement.

3) PROU, *Catalogue*, Introduction, p. LXXI.

vence 1), ainsi n'a-t-il pas pu se faire que le différent arlésien ait été inconsciemment copié dans la seconde Germanie?

Cette supposition, qui me paraît assez acceptable, acquérera beaucoup de vraisemblance, quand j'aurai rappelé qu'un triens de Maestricht, porte CA aux deux cotés de la croix ornant son revers, et que le type marseillais à peu près complet avec les lettres MA et le nombre VII a pénétré jusqu'au fond de la Frise, où on le rencontre sur des tiers de sou de fabrique barbare 2).

Toutefois, si ces considérations n'étaient pas suffisantes pour justifier l'opinion que j'ai adoptée, je croirais pouvoir en ajouter une dernière, non moins importante, c'est que des triens semblables à celui dont je m'occupe auraient été trouvés aux environs de Nîmègue.

FRÉD. ALVIN.

---

1) Id. *ibid.* p. LXXII.

2) V. VAN DER CHIJS, *De munten der frankische en dutsch nederlandsche vorsten*, pl I, 8.

---



1



2



3